

## La Filière Audiovisuelle (LaFA) présente son Livre blanc et ses propositions pour créer près d'un milliard d'euros de valeur supplémentaire pour le pays

La Filière Audiovisuelle (LaFA), créée en novembre 2024 et regroupant les principaux acteurs du secteur – éditeurs, auteurs, artistes et producteurs – dévoile aujourd'hui les conclusions de son Livre blanc pour construire une vision commune des enjeux du secteur audiovisuel français et lui permettre de se projeter dans l'avenir. Selon les modélisations réalisées par PMP Strategy, la mise en œuvre des recommandations de La Filière Audiovisuelle permettrait au secteur de générer chaque année près d'un milliard d'euros de valeur supplémentaire pour le pays.

### Un secteur stratégique face aux défis du numérique

Dans un contexte de transformation numérique accélérée et de concurrence internationale renforcée, ce document stratégique identifie les leviers essentiels pour un audiovisuel français résilient et innovant.

1. **Un pilier du lien social français.** Le secteur audiovisuel s'affirme comme un acteur majeur de la cohésion nationale, avec plus de 98% des Français visionnant quotidiennement des programmes audiovisuels pour s'informer, se divertir et se cultiver (4h30 par jour en moyenne). La confiance des citoyens est au rendez-vous : 69% des Français font confiance aux journaux télévisés, contribuant à la qualité du débat démocratique.
2. **Un contributeur économique de premier plan.** Le secteur audiovisuel génère une valeur ajoutée de 12,6 milliards d'euros, devant l'industrie automobile, et se positionne comme premier contributeur des industries culturelles. Le secteur emploie plus de 260 000 personnes, confirmant son rôle économique stratégique pour le pays.
3. **Un écosystème de financement innovant.** Le succès des œuvres et des programmes français repose sur un modèle de financement complexe et interdépendant, intégrant les éditeurs historiques nationaux, les sociétés de production, les acteurs publics et les plateformes de vidéo à la demande. Ce système novateur permet la création d'œuvres originales de renommée mondiale tout en préservant la diversité culturelle.
4. **Les défis du numérique et des asymétries de marché.** En 2024, 35% de la consommation vidéo s'effectue hors télévision linéaire (+3 points vs 2019). Cette bascule des usages, accélérée par l'essor des écrans de TV connectés, ouvre de nouveaux horizons mais crée des défis majeurs, notamment face aux géants mondiaux du numérique qui ne sont pas soumis au même cadre réglementaire et fiscal.

### Pour une filière performante et conquérante

Face à ces nouveaux défis, le Livre blanc met en évidence la nécessité de renforcer les piliers vertueux du modèle français, socles de sa création de valeur et de repenser son cadre de régulation pour éviter de créer des inégalités concurrentielles favorisant les géants du numérique. *"Il est essentiel que tous les acteurs évoluent dans un environnement équitable pour garantir que la richesse de notre patrimoine audiovisuel profite à tous"*, précise La Filière Audiovisuelle dans ses conclusions.

**Fort de cette analyse, les 25 membres de La Filière Audiovisuelle affirment 5 priorités stratégiques pour permettre au secteur de se projeter dans l'avenir :**

1. Assurer à l'audiovisuel public un financement par l'État, dédié, dynamique, pérenne et prévisible
2. Corriger les asymétries liées à la publicité pénalisant les éditeurs historiques français par rapport aux plateformes internationales
3. Repenser le cadre réglementaire lié à la diffusion et soutenir les éditeurs nationaux pour leur assurer des conditions équitables sur tous les environnements
4. Sanctuariser l'intégration des plateformes de vidéo à la demande au modèle français pour en faire un moteur durable de la filière, au service de la création et de la production française et européenne
5. Protéger les droits de propriété intellectuelle en adaptant le cadre juridique de l'intelligence artificielle générative (IAG)

**Selon les modélisations de PMP Strategy, la mise en œuvre des propositions de La Filière Audiovisuelle permettrait au secteur de générer chaque année près d'un milliard d'euros de valeur supplémentaire pour le pays.** Ce chiffrage valorise les réformes évoquées, notamment la levée des restrictions relatives aux secteurs interdits qui augmenterait significativement le montant des investissements publicitaires pouvant financer le secteur, et la révision des asymétries avec les plateformes internationales qui permettrait aux éditeurs nationaux de développer dans un cadre équitable leur croissance sur le marché de la publicité digitale.

« Notre modèle de financement de la création française est unique, envié de par le monde et créateur de valeur. Face à des changements technologiques et concurrentiels significatifs, il est aujourd'hui fragilisé. Ensemble, nous pourrions le faire évoluer et le renforcer pour mieux embrasser les enjeux à venir et inscrire notre secteur dans une industrie du futur. » **Rodolphe Belmer**, Président-Directeur général de TF1 et Président de LaFA



« Performante et solidement structurée, la filière audiovisuelle représente un actif majeur pour notre pays. Dans un contexte de profondes mutations, il est indispensable de conforter ses appuis, parmi lesquels le rôle stabilisateur essentiel de l'audiovisuel public. Avec l'ensemble des membres de LaFA, nous portons une vision volontariste pour défendre la souveraineté économique et culturelle à l'échelle nationale et européenne. »

**Delphine Ernotte Cunci**, Présidente-Directrice générale de France Télévisions et Vice-présidente de LaFA

« Face à la mutation sans précédent à laquelle nous sommes confrontés et aux défis mêlant innovation technologique, éthique et création, les producteurs indépendants sont au cœur de l'écosystème audiovisuel français. Ils sont les garants d'une création libre, singulière et exigeante. Le collectif que représente LaFA est une réponse puissante pour défendre notre bien commun qu'est le modèle français mais également pour l'accompagner dans sa propre mutation. » **Nora Melhli**, SPI, Présidente de Alef One et Vice-présidente de LaFA

« Face aux menaces américaines contre les régulations audiovisuelles en Europe, il ne faut ni céder ni fléchir mais au contraire affirmer la singularité de notre modèle et des politiques ambitieuses de soutien à la création autour d'un cadre équitable pour les chaînes de télévision et les plateformes numériques. » **Pascal Rogard**, Directeur général de la SACD et Vice-président de LaFA

## À propos de LaFA

La Filière Audiovisuelle (LaFA) a été créée en novembre 2024 à l'initiative de plusieurs éditeurs, syndicats d'auteurs et producteurs. Elle réunit 23 membres, dans une démarche inédite et unique au monde, pour construire et diffuser largement une compréhension commune des enjeux du secteur audiovisuel français. Son ambition est d'accompagner la transformation du secteur, de garantir la diversité et le renouvellement de la création et d'assurer le rayonnement de l'exception culturelle française.

## Contacts Presse

### **ADAMI**

Benjamin Sauzay  
[bsauzay@adami.fr](mailto:bsauzay@adami.fr) - 07 86 95 55 94

### **AGrAF**

Véronique Dumon  
[veronique.d@adalbert-rp.fr](mailto:veronique.d@adalbert-rp.fr) - 06 20 32 01 15

### **ARTE**

Céline Chevalier  
[c-chevalier@arteFrance.fr](mailto:c-chevalier@arteFrance.fr)

### **FICAM**

[jean-yves.mirski@ficam.fr](mailto:jean-yves.mirski@ficam.fr)

### **France Médias Monde**

Corentin Lepage  
[corentin.lepage@rfi.fr](mailto:corentin.lepage@rfi.fr)

### **France Télévisions**

Véronique Borel  
[veronique.borel@francetv.fr](mailto:veronique.borel@francetv.fr) - 06 27 89 64 57

### **GARRD**

Perle Schmidt-Morand  
[perle.schmidt-morand@garrd.fr](mailto:perle.schmidt-morand@garrd.fr)

### **Groupe M6**

Paul Mennesson  
[paul.mennesson@m6.fr](mailto:paul.mennesson@m6.fr) - 06 79 07 60 45

### **Groupe TF1**

[communicationcorporate@tf1.fr](mailto:communicationcorporate@tf1.fr)

### **La Guilde Française des Scénaristes**

[permanence@guiledesscenaristes.org](mailto:permanence@guiledesscenaristes.org)

### **LA SCAM**

[presse@scam.fr](mailto:presse@scam.fr) - 01 56 69 64 34

### **Les Voix**

[contact@lesvoix.fr](mailto:contact@lesvoix.fr)

### **L'EquipeTV**

Solene Delobelle  
[sdelobelle@lequipe.fr](mailto:sdelobelle@lequipe.fr) - 06 67 89 32 80

### **Locales.tv**

Jean Brun  
[Jean.brun@locales.tv](mailto:Jean.brun@locales.tv)

### **SACD**

Chloé Rayneau  
[chloe.rayneau@sacd.fr](mailto:chloe.rayneau@sacd.fr)

### **SACEM**

Mathilde Gaschet  
[mathilde.gaschet@sacem.fr](mailto:mathilde.gaschet@sacem.fr)

### **SATEV**

Christian Gerin  
[c.gerin@satev.fr](mailto:c.gerin@satev.fr)

### **SEDPA**

[info@sedpa.info](mailto:info@sedpa.info)

### **SNAC**

[contact@snac.fr](mailto:contact@snac.fr)

### **SPECT**

Vincent Gisbert  
[spect@spect.fr](mailto:spect@spect.fr)

### **SPI**

Emmanuelle Mauger  
[emauger@lespi.org](mailto:emauger@lespi.org)

### **U2C**

[contact@u2c.fr](mailto:contact@u2c.fr)

### **U2R**

Michaël Morlon  
[morlon.michael@gmail.com](mailto:morlon.michael@gmail.com)

### **USPA - AnimFrance**

Stéphane Le Bars  
[s.lebars@uspa.fr](mailto:s.lebars@uspa.fr)

